



Société anonyme
Au capital de 126.669.240 euros
Siège social : 154 rue de l'Université - 75007 Paris
562 008 151 R.C.S. Paris

Paris, le 13 avril 2007

Descriptif du programme de rachat par Imerys de ses propres actions soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2007

En application du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et de l'article L. 451-3 du Code monétaire et financier, le présent descriptif de programme a pour but de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat par Imerys de ses propres actions soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2007.

1. Date de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à autoriser le nouveau programme de rachat

2 mai 2007.

2. Nombre de titres et part du capital détenus par l'émetteur

Au 12 avril 2007, la Société détenait, directement ou indirectement, 48 000 actions, représentant 0,07 % des actions composant le capital social.

3. Répartition par objectifs des titres que l'émetteur détient directement ou indirectement

Au 12 avril 2007, la totalité des 3 000 actions détenues directement par la Société était affectée à l'objectif d'annulation.

4. Objectifs du nouveau programme de rachat

Les objectifs de ce programme sont de permettre à la Société de procéder ou faire procéder à l'achat de ses propres actions :

- par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- en vue de la participation des salariés à des plans d'actionnariat mis en place par la Société ou de l'attribution à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe, d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites ;
- pour la remise ou l'échange d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- en vue de l'annulation ultérieure des actions acquises par réduction du capital de la Société, afin de compenser les éventuelles augmentations de capital susceptibles de résulter de la levée des options de souscription d'actions précédemment attribuées.

5. Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres de capital

Le prix maximal d'achat est fixé à 110 euros par action. La part maximale du capital dont le rachat est soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires s'élève à 6 333 462 actions, représentant 10% des actions émises et en circulation au 1^{er} janvier 2007.

Conformément à la loi, la Société s'engage à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 10% du capital.

En conséquence, et compte tenu des 48 000 actions détenues par la Société au 12 avril 2007, le nombre maximal d'actions pouvant être rachetées s'élève à 6 285 462 soit 9,92 % du capital, ce qui représente un investissement théorique maximum de 691 400 820 millions d'euros sur la base du cours maximum d'achat de 110 euros par action.

6. Durée du programme de rachat

Sous réserve de son approbation par l'Assemblée Générale du 2 mai 2007, le présent programme est autorisé pour une durée de dix-huit mois, soit jusqu'au 2 novembre 2008.

7. Opérations effectuées dans le cadre du précédent programme

Opérations effectuées du 2 mai 2006 au 12 avril 2007

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 12 avril 2007			
	Achats	Ventes ou transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
			Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Nombres de titres	1 944 533	1 503 763				
Echéance maximale moyenne	n.a	n.a				
Cours moyen des transactions (en €)	65,98	66,82	néant	néant	néant	néant
Prix d'exercice moyen (en €)	n.a	n.a				
Montant total des transactions (en €)	128 303 629	100 484 863				

Au 12 avril 2007, le bilan du programme de rachat d'actions en vigueur était le suivant :

- pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte au 12 avril 2007 : 0,07 % ;
- nombre de titres détenus en portefeuille : 48 000, dont 45 000 dans le cadre du contrat de liquidité ;
- nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : 1 325 000, dont 685 000 au titre du programme de rachat d'actions en vigueur à ce jour ;
- valeur comptable du portefeuille : 3 387 300 euros ;
- valeur de marché du portefeuille : 3 407 040 euros.

Ce descriptif a été transmis à l'Autorité des marchés financiers. Il est disponible gratuitement au siège de la Société :
154 rue de l'Université
75007 Paris
et sur le site Internet de la Société (www.imerys.com - rubrique Bibliothèque Financière - Information Réglementée), ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).